

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six janvier,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BÉRARD, Thierry BROSSARD, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT à partir de 18h50, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h30, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER), Julie MÉNARD (Pouvoir donné à Cyril REUILLON), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h30 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

**Absents :** Valérie MARSAULT jusqu'à 18h50, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER.

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel GIRAUD

**OBJET : Projet de création d'une PAC et d'une boucle d'eau tempérée + la rénovation énergétique du bâtiment de l'espace socio-culturel Lionel Bénier - Demande de subvention auprès du Département des Deux-Sèvres au titre du Fonds Chaleur**

Le Maire expose.

Dans un contexte de hausse des coûts du prix des énergies, la municipalité souhaite s'engager dans la transition énergétique par la rénovation énergétique de bâtiments d'une part et par l'augmentation de la part d'énergie renouvelable dans la production de chaleur d'autre part.

C'est dans ce cadre de transition énergétique qu'une réflexion s'est engagée en 2022 autour de l'espace socio-culturel Lionel Bénier, sis 265 Grand'Rue, compte tenu notamment de l'ancienneté de sa chaudière à gaz ainsi que les bâtiments communaux situés au 67 rue de la Poste (Logis des Ourneaux). L'installation de ce système de géothermie devra assurer les besoins de chauffage de ces bâtiments.

La commune a tout d'abord sollicité du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables – 79260 La Crèche) la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'installation d'un chauffage par géothermie sur deux bâtiments communaux.

Compte tenu du rapport rendu par le CRER en décembre 2022, une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) a été confiée à ce même bureau d'études en janvier 2023 pour la réalisation d'un dossier de consultation de bureaux d'études spécialisés pour l'installation d'une boucle d'eau tempérée géothermique pour l'Espace socio-culturel, auquel c'est finalement ajoutés les bâtiments du Logis des Ourneaux, bien communal sis au 67 rue de la Poste et destiné à une évolution importante dans le cadre de l'étude globale « Echiré 2040 » portant sur l'évolution du patrimoine immobilier, des espaces publics et paysagers de centre-bourg.

Les travaux de la boucle d'eau tempérée permettront l'installation à suivre de la PAC de l'espace socio-culturel Lionel Bénier et de préparer le branchement pour les autres bâtiments concernés par l'étude, à savoir : l'ensemble du Logis des Ourneaux, l'ancienne poste et le Chai Timores. Lors des travaux futurs de réhabilitation et de rénovation énergétique de ces bâtiments, seule l'installation de la PAC sera à réaliser, la liaison vers le forage sera déjà faite, facilitant ainsi le développement de cette énergie pour les futurs projets.

Par délibération en date du 28 avril 2023, le conseil municipal a retenu l'offre du groupement constitué par les bureaux d'études CEBI (mandataire du groupement) et HYGEO Eau et Environnement (cotraitant) pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation d'une boucle d'eau tempérée géothermique des dits bâtiments.

En parallèle, la commune a souhaité engager des études pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique du bâtiment central de l'espace socioculturel Lionel Bénier. Le marché de maîtrise d'œuvre pour ces travaux a été attribué au groupement représenté par CEBI, mandataire, domicilié à Parthenay (79200). Un programme de rénovation énergétique ambitieux en cohérence avec la mise en place d'une pompe à chaleur a été lancé. Ces travaux devraient permettre de réduire de 30 % les consommations d'énergie.

Ce projet qui consiste à :

- développer le recours aux énergies renouvelables sur le territoire ;
- améliorer les performances énergétiques des équipements publics ;
- répondre aux attentes des associations communales.

Le Maire informe à l'assemblée que le projet de création d'une PAC et d'une boucle d'eau tempérée, ainsi que la rénovation énergétique de l'espace socio culturel Lionel Bénier à Échiré peut faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'État (au titre de la DETR 2024, du DSIL et du FONDS VERT), du Département des Deux-Sèvres (au titre de l'ADEME et du FONDS CHALEUR).

Le Maire présente à l'assemblée le dossier et le plan de financement prévisionnel de l'opération pour un coût estimatif prévisionnel de 1 525 328,00 € HT, comme suit :

## Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	En Euros	Recettes	En Euros
<b>1/ Travaux de rénovation énergétique de l'espace socio culturel</b>	<b>193 570,00</b>	<b>■ Financements publics</b> <b>■ État (précisez le ministère ou programme) :</b> <i>Géothermie + rénovation énergétique de l'espace socio L.B :</i>  - DETR 2024 « 1.1- « Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics et la dépendance aux énergies fossiles »	300 000,00
<b>2/ Travaux forage</b>	<b>135 787,00</b>		
<b>3/ Travaux PAC</b>	<b>148 800,00</b>		
<b>4/ Boucle d'eau tempérée</b>	<b>145 500,00</b>		
<b>5/ Travaux accessibilité bâtiments</b>	<b>100 000,00</b>		
<b>TOTAL HT</b>	<b>723 657,00</b>	- DSIL	300 000,00
<b>6/ Honoraires et frais divers estimés</b>		Rénovation énergétique de l'espace socio L.B. :	
Honoraires maîtrise d'œuvre :		- <b>FONDS VERT 2024 Axe 1 « Renforcer la performance environnementale »</b>	400 000,00
Géothermie	33 139,00		
Travaux énergétiques	15 590,00		
Boucle d'eau tempérée	11 100,00		
Ballet	10 000,00		
Mise en œuvre PAC	13 392,00		
- AMO	8 450,00		
- Acquisition Logis	660 000,00		
<b>TOTAL HT</b>	<b>751 671,00</b>	<b>■ Département :</b>	
		- <b>FONDS CHALEUR</b>	200 000,00
<b>7/ Dépenses imprévues</b>	<b>50 000,00</b>		S/Total = 1 200 000,00
<b>Total HT</b>	<b>1 525 328,00</b>	<b>■ Autofinancement,</b>	
<b>TVA</b>	<b>305 065,60</b>	<i>précisez :</i>	<b>325 328,00</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 830 393,60</b>	<b>■ Commune d'Echiré</b>	
		<b>TOTAL (HT)</b>	<b>1 525 328,00</b>

### Le Maire demande au conseil municipal :

- de l'autoriser à solliciter Madame la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres pour l'octroi d'une subvention au titre du Fonds Chaleur pour le projet de création d'une PAC et d'une boucle d'eau tempérée + la rénovation énergétique du bâtiment de l'espace socio-culturel Lionel Bénier à Echiré ;
- d'approuver le dossier présenté et le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- de l'autoriser à signer le dossier de demande de subvention correspondant et tous documents afférents.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**



Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

Fait et délibéré le 26 janvier 2024

Le secrétaire de séance,  
Jean-Michel GIRAUD

Certifié exécutoire.  
Reçu en Préfecture le : 14 FEV. 2024  
Notifié ou publié le : 14 FEV. 2024